

RAPPORT  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
2021



# SOMMAIRE

Édito	p.2
Rapport développement durable	p.3
Chiffres clés	p.4
Lutte contre le changement climatique	p.5
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	p.10
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	p.15
Épanouissement de tous les êtres humains	p.21
Modes de production et de consommation durables	p.27
Synthèse des actions	p.32

# ÉDITO

En tant que principale collectivité de la Meuse, le **Département joue un rôle moteur en matière de transition écologique** avec de nombreuses politiques volontaristes.

L'édition 2021 du Rapport développement durable est l'occasion de mettre en avant cet engagement en présentant une sélection de **50 actions départementales** réalisées ou à venir, en interne ou sur le territoire et d'envergure différente.

Concrètement, il ne s'agit pas de dresser une liste exhaustive des activités de la collectivité mais d'illustrer, à partir d'une sélection d'actions, comment les cinq finalités du développement durable sont prises en compte.

Ce rapport s'inscrit aussi dans une **volonté de transparence et de partage avec tous les meusiens**. Il apporte des éléments concrets du travail mené par les élus et les agents du Département aux côtés des agglomérations, des communautés de communes, des communes et de l'ensemble des acteurs territoriaux.

**Jérôme DUMONT,**

Président du Conseil départemental

**Jean-Philippe VAUTRIN,**

Vice-Président en charge de l'Environnement  
de la transition écologique,  
de l'agriculture et de la forêt

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport Développement durable est une obligation réglementaire depuis 2010 pour le Département. Il doit dresser, de façon synthétique, **l'action de la collectivité en faveur du développement durable** et son impact sur le territoire.

## Les textes de référence sont :

- ✚ la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » (article L. 3311-2 du Code général des Collectivités territoriales) ;
- ✚ le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- ✚ la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- ✚ la loi n° 2016 – 1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (article L110-1 du Code de l'environnement).

## Cinq finalités :

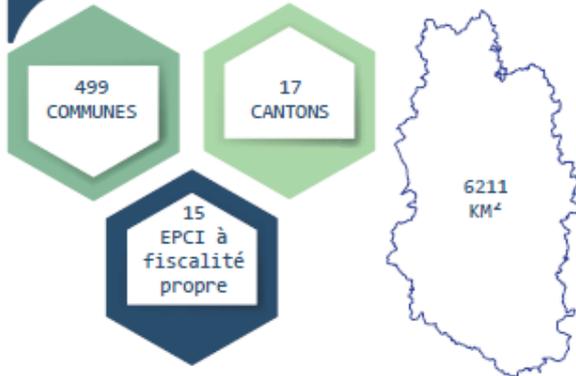
Les actions présentées sont sélectionnées pour illustrer les cinq finalités du développement durable :

- ✓ **la lutte contre le changement climatique**
- ✓ **la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**
- ✓ **la cohésion sociale et solidaire entre territoires et générations**
- ✓ **l'épanouissement de tous les êtres humains**
- ✓ **les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

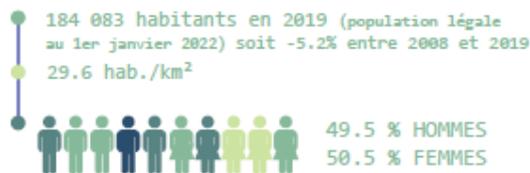
Ce rapport n'est pas un bilan d'activité traduisant l'exhaustivité des actions départementales, il reprend une **sélection d'actions** menées par le Département contribuant au développement durable.

# CHIFFRES CLÉS

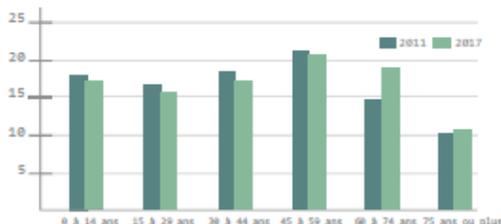
## NOTRE TERRITOIRE



### 1 Démographie



POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGES



### 2 Paysage économique

ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



### 3 Patrimoine Naturel

- 4471 km de cours d'eau
- 231 000ha. de forêt, soit 37% du territoire
- 28 sites NATURA 2000 pour 65 875ha soit 11% du territoire

## NOTRE COLLECTIVITÉ

### 1 Agents de la collectivité

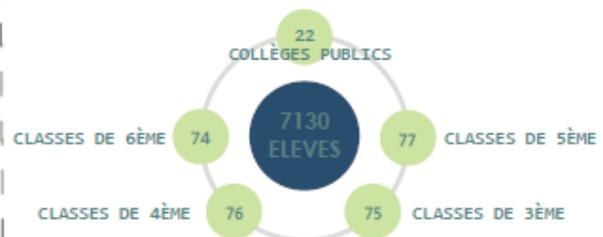


### 2 Patrimoine bâti et routier

119 sites pour 242 639 m<sup>2</sup> de surface dont 63 sites (hors collèges) occupés par les services départementaux ou assimilés

3528 km de routes départementales

### 3 Collèges



### 4 Espaces Naturels Sensibles

- 241 sites classés pour 31 165 ha
- dont 775 km de cours d'eau

# LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Maîtrise des consommations et de la demande en énergie,
- ✓ Promotion des énergies renouvelables,
- ✓ Déploiement de modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre,
- ✓ Développement de la captation carbone,
- ✓ Sensibilisation de la population et des agents départementaux aux enjeux du changement climatique.

## Action 1.1 : Appels à projets en faveur de la transition écologique

Depuis 2019, le Département de la Meuse est engagé dans une démarche de transition écologique. Véritable projet de territoire, cette démarche a pour ambition d'orienter le département vers un nouveau modèle économique, social et environnemental efficace et collaboratif.

En 2021, le Département a poursuivi l'engagement initié en 2020 en accompagnant les collectivités meusiennes à travers un dispositif ambitieux d'appels à projets afin de « **faire de la Meuse un modèle de transition écologique en milieu rural** ».

7 **appels à projets** ont été lancés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 sur les thématiques de l'**eau**, de la **biodiversité**, des **déchets** et de l'**énergie**.

Comme en 2020, une plaquette d'information a été transmise à toutes les collectivités meusiennes.

**34 dossiers**, déposés par des communes ou des intercommunalités, ont été retenus pour un montant d'aide de 176 750 € sur une dépense globale de 1 175 000 € HT.



*Liste des appels à projets : Sécurisation de l'alimentation en eau potable / Autosurveillance des stations de traitement des eaux usées / Rétablissement de la continuité écologique / Végétalisons nos communes / Forêt de demain / Prévention des déchets / Développement des énergies renouvelables.*

## Action 1.2 : Actualisation du bilan de Gaz à Effet de Serre de la Collectivité

Conformément à l'article L.229-25 du Code de l'Environnement, le Département doit établir et actualiser tous les 3 ans un bilan de ses émissions de Gaz à effet de serre (**BEGES**).

Le dernier bilan remontant à 2016, il a été décidé de réactualiser notre BEGES en 2021 sur la base des émissions 2019.

Le bilan 2019 du Département s'établit à **17 000 tCO<sub>2</sub>e** (tonnes équivalents CO<sub>2</sub>), en baisse de 30% par rapport à 2016, traduisant l'engagement de la collectivité dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Parmi les principaux leviers d'actions identifiés par compétence :

- Administration générale : l'énergie,
- Solidarité : les déplacements des agents,
- Routes : les intrants liés aux marchés de travaux sur les routes départementales, fret comprenant les engins du Parc Routier et les déplacements des agents,
- Culture : le déplacement des visiteurs,
- Collèges : le chauffage des bâtiments et repas servis aux collégiens.

En 2022, l'Assemblée départementale validera en outre son **Plan de transition pour accentuer l'effort du Département dans la réduction de son empreinte carbone**.

### Action 1.3 : Mise en œuvre du forfait mobilités durables

Par délibération en date du 22 avril 2021, l'Assemblée départementale a choisi d'autoriser la mise en œuvre du « **forfait mobilités durables** » au sein de la Collectivité afin d'encourager les modes de déplacement plus vertueux.

Prévu par un décret paru le 9 décembre 2020, ce dispositif facultatif permet aux collectivités volontaires d'attribuer, sous certaines conditions (quotité de temps de travail, justificatifs, déclaration sur l'honneur...), une **indemnité de 200 €/an aux agents** qui effectuent, par année civile, au moins **100 trajets « domicile-travail »** à vélo, y compris à assistance électrique, en trottinette électrique ou en tant que conducteur ou passager en covoiturage.



Au titre de l'année 2021, et après vérifications de rigueur et instruction des demandes par la Direction des Ressources Humaines, **20 agents ont bénéficié de cette prime.**

### Action 1.4 : Construction d'un bâtiment expérimental E+/C- à Void-Vacon

Dans le cadre de la modernisation des Agences Départementales d'Aménagement (ADA) et de leurs Centres d'Exploitation (CE), le Département a construit un **bâtiment à Void-Vacon** destiné à regrouper les centres d'exploitation de Commercy, de Void-Vacon et de Vaucouleurs, et à améliorer ainsi les conditions de travail de 18 agents.

Ce nouveau CE de 1 000 m<sup>2</sup> a été inauguré le 19 novembre 2021 après 10 mois de travaux. Il répond aux exigences environnementales et énergétiques du label expérimental E+C- : énergie positive / réduction de carbone, lancé en 2016 par le Ministère de l'Environnement. En réponse à un cahier des charges rigoureux, la construction s'est notamment appuyée sur l'utilisation de matériaux biosourcés. Le bâtiment est également chauffé grâce à une **chaufferie biomasse (granulé bois) ; une première pour la Collectivité !**

14 entreprises régionales dont 8 meusiennes ont travaillé sur ce chantier. Certaines prestations (9 d'entre-elles) étant assujetties à des **clauses sociales** (voir action 3.6), 720 heures d'insertion ont été réalisées.

Le montant de cet investissement majeur pour le Département s'élève à 2,7 M€ HT. Pour cette opération exemplaire, une subvention de 550 000 € a été accordée par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID).



**E+/C-** : Le label d'État « Bâtiments à Énergie Positive et Réduction Carbone » ou label E+C-, a été lancé par le ministère du Logement en novembre 2016 pour préfigurer la réglementation environnementale (RE 2020). Il repose sur une nouvelle méthode de calcul et de nouveaux indicateurs pour évaluer non seulement la performance énergétique mais aussi la performance environnementale des bâtiments, dans le cadre d'une construction neuve.

## Action 1.5 : Contrat de Territoire Eau et Climat avec les Agences de l'Eau

En septembre 2021, le Département et les Agences de l'eau Rhin-Meuse (RM) et Seine-Normandie (SN) ont signé un Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) pour la période 2021-2024, véritable **feuille de route stratégique commune pour la préservation de l'eau**.

Ce programme pluriannuel se décline en **4 enjeux emblématiques** : la restauration de la continuité écologique, la gestion des eaux pluviales à la source, la préservation et la restauration des zones humides et la sensibilisation des citoyens.



Cérémonie de présentation du CTEC organisée avec les Agences de l'Eau

**13 projets**, répartis sur tout le territoire, sont inscrits dans le CTEC. Ils répondent aux orientations des plans de gestion des eaux des bassins RM et SN et à la stratégie d'adaptation au changement climatique des deux bassins. Au total, le montant prévisionnel des actions de ce contrat est estimé à **3,2 M€ pour une durée de 4 ans**. Ces actions bénéficieront d'un accompagnement financier spécifique des Agences de l'eau.

Avec la signature de ce contrat, le Département se veut être exemplaire dans la protection de la ressource et **faire de la Meuse un modèle de transition écologique en milieu rural**.

## Action 1.6 : Programme d'économie d'énergie sur le bâti départemental

Au regard des enjeux liés à la maîtrise de la facture énergétique, réduction de l'émission des gaz à effet de serre et d'amélioration du confort des occupants, l'année 2021 a vu la réalisation de différents travaux d'isolation et/ou remplacement de menuiseries extérieures de bâtiments départementaux dont :

- ✚ externat et logements du collège du Val d'Ornois à Gondrecourt-le-Château (isolation des combles et du vide-sanitaire),
- ✚ demi-pension du collège des Cuvelles à Vaucouleurs (menuiseries extérieures, combles et façades),
- ✚ brigade de gendarmerie de Souilly (remplacement des menuiseries extérieures)
- ✚ Maison d'Enfants à Caractère Social Voltaire à Bar-le-Duc (isolation des combles et façades) → photo ci-contre



### Perspective 1.1 : Budget Vert

Afin de renforcer son action en matière d'environnement, le Département ambitionne de mettre en place son 1<sup>er</sup> budget vert en 2023. Cette démarche permet d'évaluer leurs actions au prisme de l'environnement. Un tel budget traduit l'engagement environnemental concret de la collectivité. Il met en lumière les dépenses ayant un impact environnemental significatif, positif ou négatif, pour ensuite en évaluer les effets

---

### Perspective 1.2 : Elaboration du Plan de Transition de la Collectivité

Suite à l'actualisation des émissions de gaz à effet de serre (*voir action 2.1*), le Département élaborera en 2022 son **1<sup>er</sup> Plan de Transition** avec pour objectif une baisse de ses émissions de gaz à effet de serre de 5 % par an d'ici 2030, afin de s'inscrire pleinement dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

---

### Perspective 1.3 : Développement de la flotte de véhicules légers électriques

Pour poursuivre ses efforts en matière de mobilité durable, le Département envisage, dès 2022, d'électrifier fortement son parc de véhicules légers avec un taux de renouvellement en véhicule électrique de 50%, largement au-delà des obligations réglementaires (30%).

---

### Perspective 1.4 : Renouvellement des appels à projets « Transition écologique »

Engagé dans une démarche de Transition Ecologique depuis 2019, le Département poursuivra son action en faveur de l'accompagnement au changement des collectivités meusiennes et **renouvellera son dispositif d'appel à projets pour l'année 2022**. Celui-ci s'articulera autour de 7 appels à projets sur les thématiques « Eau », « Biodiversité », « Déchets » et « Energie ».

---

### Perspective 1.5 : Décret tertiaire

A partir de 2022, le Département mettra en œuvre de façon opérationnelle les obligations du décret tertiaire en définissant notamment ses objectifs de réductions de consommation d'énergie par bâtiment afin d'atteindre une baisse de 40% en 2030.

---

### Perspective 1.6 : Raccordement du collège de Damvillers à l'unité de Méthanisation de Wavrille

Initiée en 2019, le projet de raccordement du collège de Damvillers à l'unité de méthanisation de Wavrille devrait être réalisé en 2023 en associant plusieurs bâtiments de la Communauté de communes de Damvillers – Spincourt. Cette opération exemplaire devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 175 t CO<sub>2</sub>e par an.

# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX et DES RESSOURCES

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Préservation de la diversité des habitats écologiques,
- ✓ Lutte contre les pollutions des milieux,
- ✓ Préservation de la ressource en eau,
- ✓ Education à l'environnement et au développement durable.

## Action 2.1 : Restauration du ruisseau de l'Aulnois à Euville

Afin de garantir la sécurité des usagers de la route, le Département, compétent dans le domaine, a mené en 2021 un chantier écologique de restauration de cours d'eau.

Suite à des aménagements historiques, **le ruisseau de l'Aulnois**, situé près de Commercy, longeait la **route départementale numéro 8** sur 2,3 km. Chaque année, la berge située côté infrastructure routière s'érodait un peu plus. La largeur de l'accotement routier s'était ainsi fortement **réduite et déstabilisée**, rendant la circulation des véhicules dangereuse.

Afin de remédier au problème, le Département, engagé dans une démarche de transition écologique, a donc choisi une solution respectueuse de l'environnement : **déplacer le lit du ruisseau afin de lui redessiner un cours sinueux et d'accroître sa biodiversité.**

Après 4 années de d'études (maîtrise d'œuvre, relevés topographiques, inventaires de la faune et de la flore, diagnostic archéologique...), et de démarches administratives et foncières (dossiers réglementaires, acquisition à l'amiable de l'emprise foncière nécessaire à la création du nouveau lit de rivière), **le chantier s'est déroulé entre les mois d'août et de décembre 2021.**

### Chiffres clés :

**2,3 km de cours d'eau  
restaurés**

Les travaux ont été confiés aux Chantiers du Barrois, entreprise meusienne spécialisée dans la restauration des cours d'eau : création du lit du cours d'eau, aménagement de deux ponts, plantation de végétaux et pose de clôtures en berges.



Vue aérienne du nouveau lit mineur de l'Aulnois (© Est Républicain)

Pour sa qualité environnementale, le projet a reçu le **soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse**, avec jusqu'à 80 % de subventions pour les études et **60 % pour les travaux.**

Ce projet est aussi le fruit d'un important **travail partenarial** entre la Direction de la Transition Ecologique et la Direction Routes et Aménagements du Département.

## Action 2.2 : Optimisation de la gestion de l'eau dans les bâtiments départementaux

Au regard des impacts du changement climatique, **l'optimisation de la gestion de l'eau potable dans les bâtiments départementaux** est devenue un enjeu ! En complément de plusieurs projets de récupération d'eau de pluie, le Département a initié une expérimentation de mise en place de compteurs d'eau communicants sur 5 sites situés à Bar-le-Duc afin de suivre les consommations et d'identifier rapidement toutes pertes à l'intérieur des bâtiments.

Ce projet a été pensé telle une expérimentation. Aussi, ce type de **compteur a été mis en service au sein du collège Prévert de l'INSPE et du Pôle agro-alimentaire à Bar-le-Duc.**

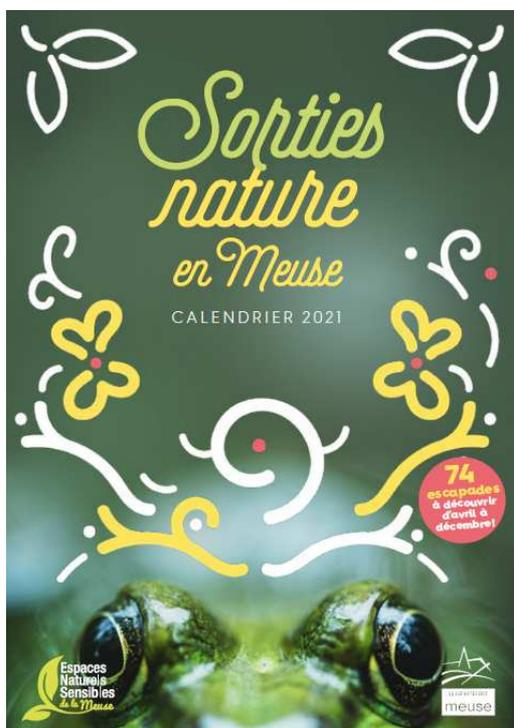


Pôle agro-alimentaire de Bar-le-Duc

Il se poursuivra en 2022 et 2023 avec l'installation d'autres technologies compatibles avec la généralisation en cours de la télé-relève.

L'objectif, via une analyse des fuites au plus proche de leur apparition, est donc de pouvoir **engager des actions correctives au plus tôt.**

## Action 2.3 : Calendrier des Sorties nature de la Meuse



La Meuse abrite un patrimoine paysager et naturel d'une grande richesse dont la préservation implique nécessairement une sensibilisation des populations locales et des visiteurs.

C'est pourquoi, conscient de ces enjeux, le Département propose depuis 2015 un **programme d'animations grand public pour valoriser les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de son territoire.**

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les actions mises en œuvre par le Département en matière de transition écologique afin de préserver la biodiversité locale et développer l'attractivité de la Meuse à travers notamment l'éco-tourisme. Ce guide est notamment mis à disposition de tous les offices de tourisme du territoire en lien avec Meuse Attractivité

Dans cette nouvelle édition, ce sont ainsi plus de 70 rendez-vous nature qui ont été proposés par les professionnels de l'éducation à l'environnement de la Meuse. Merci à eux !

*Compétence obligatoire des Départements depuis 1985, un Espace Naturel Sensible dit « ENS » est un site identifié pour sa valeur patrimoniale, au regard de ses caractéristiques paysagères, de ses habitats terrestres ou aquatiques. En 2021, près de 250 sites étaient classés à l'inventaire départemental des ENS de la Meuse.*

## Action 2.4 : Etudes de conception pour l'aménagement de l'Espace naturel sensible (ENS) « Forêt de Jeand'Heurs »

Le Département est propriétaire d'une ancienne voie ferrée désaffectée dite de « la Prêle » ou « du Tacot » sur le territoire de la commune de Beurey-sur-Saulx répartie sur 4 parcelles différentes pour une superficie totale de 4,2 ha (2 km de long sur 20 mètres de large).

Cette voie surplombe la vallée de la Saulx et se situe dans l'**ENS forestier de la Forêt de Jeand'Heurs**. Sans receler une biodiversité exceptionnelle, ce site est caractéristique de la **biodiversité dite ordinaire** des forêts meusiennes.



Il se situe en outre à proximité immédiate de résurgences karstiques d'importance caractérisant tout le secteur du barrois et son patrimoine géologique.



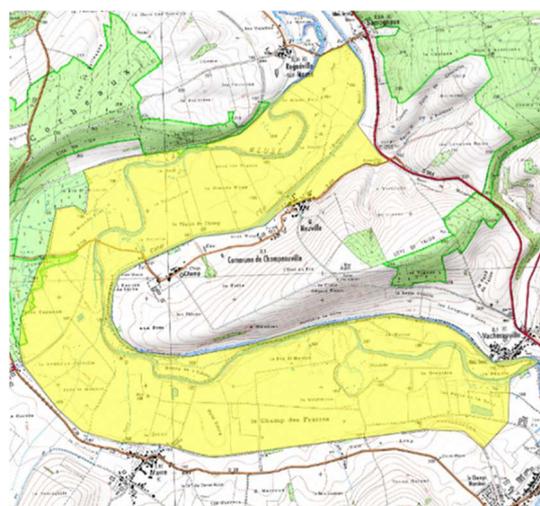
A ce titre, la valorisation pour le grand public de ce sentier dit « de la Prêle » présente un intérêt majeur pour le Département. C'est pourquoi, après la réalisation d'une étude de faisabilité en 2020, **le Département a recruté un maître d'œuvre en 2021 pour concrétiser ce projet.**

## Action 2.5 : Démarche expérimentale « Paiement pour Services Environnementaux » (PSE) sur la vallée de la Meuse

Dans le cadre de son animation du site Natura 2000 « ZPS Vallée de la Meuse », le Département a, en 2021, fait valider par le Ministère de la Transition écologique une **démarche expérimentale « PSE » sur la boucle de Champneuville** (voir carte / 1100 ha) afin d'optimiser la protection des populations d'oiseaux de ce secteur emblématique à travers notamment :

- ✚ Le maintien et la création de prairies
- ✚ Le retard de la fauche des prairies pour permettre aux jeunes oiseaux grandir en toute sécurité et prendre leur envol
- ✚ L'implantation de bandes de plantes mellifères pour permettre aux insectes de se développer

Le PSE « Vallée de la Meuse » sera mis en œuvre en 2022 pour 5 ans sur la base d'une enveloppe financière de 250 000 €, subventionnée à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



### **Perspective 2.1 : Poursuite du projet de rétablissement de la continuité écologique de l'Ornain**

Initié en 2019, le projet de rétablissement de la continuité écologique des ponts de l'Ornain entra en phase opérationnelle avec la réalisation des opérations des premiers travaux en 2022 sur le pont de Rancourt-sur-Ornain (RD27) et en 2023 sur le point de Neuville-sur-Ornain (RD122).

Cette opération permettra notamment de faciliter la migration et la reproduction de diverses espèces de poissons (truite de rivière, loche franche...)

---

### **Perspective 2.2 : Travaux d'aménagement de l'ENS « Forêt de Jeand'Heurs »**

Après 2 ans d'études (*voir action 2.4*), le Département réalisera en 2022, en partenariat avec la commune de Beurey-sur-Saulx, les travaux d'aménagement de l'ENS « Forêt de Jeand'Heurs ». Ce site sera le 2<sup>ème</sup> ENS aménagé par le Département en maîtrise d'ouvrage directe et permettra de créer des liens directs entre protection de la biodiversité et pratique des sports de nature.

---

### **Perspective 2.3 : Création d'un réseau départemental des ENS aménagés**

La Meuse dispose d'un patrimoine naturel remarquable avec des sites majeurs comme le Lac de Madine ou la vallée de la Meuse. Ce patrimoine est néanmoins composé de nombreux autres sites, peu connus des meusiens eux-mêmes.

Aussi, le Département, à travers sa compétence « Espaces Naturels Sensibles » souhaite créer un **réseau multi-partenarial de sites d'exception aménagés pour accueillir du public**.

---

### **Perspective 2.4 : Accompagnement des collèges dans les démarches d'éducation au développement durable**

Le Département souhaite renforcer son accompagnement des collèges dans les démarches d'éducation au développement durable. A cet effet, une expérimentation sera lancée, durant l'année scolaire 2022/2023, sur 2 établissements volontaires en lien avec les associations environnementales du territoire.

---

### **Perspective 2.5 : Elaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts du Musée Raymond Poincaré à Sampigny**

La gestion différenciée est un moyen de gérer les espaces verts en milieu urbain visant à ne pas appliquer à tous les espaces, et de façon systématique, le même degré d'intensité ni la même nature de soins.

En 2022, le Département initiera ce principe de gestion pour les espaces verts (Clos et verger) du Musée Raymond Poincaré de Sampigny en élaborant un plan de gestion différenciée spécifiquement dédié.

# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Implication des citoyens dans la vie du territoire,
- ✓ Maintien de l'autonomie et du bien-être de tous les meusiens,
- ✓ Protection de l'enfance,
- ✓ Politique de mémoire,
- ✓ Réinsertion professionnelle.

### Action 3.1 : e-Meuse santé

E-Meuse santé est l'un des 24 projets lauréats du concours national qui bénéficie du soutien de l'Etat et la banque des territoires dans le cadre de sa politique "Territoires d'Innovation". Il est mené par le Département de la Meuse, en partenariat avec les Départements de la Haute-Marne, de la Meurthe et Moselle et de la Région Grand Est.



Ce projet, co-construit dès son origine avec les professionnels de la santé et les patients, a pour objectif d'**améliorer l'accès aux soins pour tous grâce à la santé numérique**. L'équité de l'accès aux soins sur l'ensemble des territoires est un enjeu relevé par le projet e-Meuse santé. Il devient aujourd'hui indispensable et majeur dans le nouveau contexte sanitaire défini par la pandémie de la Covid 19.

En 2021, 6 expérimentations opérationnelles ont été lancées dont notamment : **« Accompagner, coordonner et consolider les initiatives territoriales de téléconsultation »**.

### Action 3.2 : « Jeunes en Meuse » : démarche de démocratie participative auprès des 11-29 ans

Au printemps 2021, le Département a souhaité s'adresser directement aux jeunes meusiens de **11 à 29 ans** afin de donner un nouvel élan à sa politique jeunesse mais aussi et surtout, d'agir différemment en leur faveur en leur donnant la parole !

**La grande enquête « Jeunes en Meuse »** ouverte du 10 mai à 30 juin 2021 visait ainsi à les interpellier au travers de 10 questions simples autour des thèmes de l'éducation, de la culture, du sport, de l'environnement ou encore des solidarités.

Après deux mois d'enquête, près de **1 000 jeunes ont répondu au questionnaire** et fait part de leurs souhaits !

A l'issue de cette enquête, **un RDV inédit** organisé en décembre **entre élus et jeunes** a permis d'échanger sur les centres d'intérêts de la jeune génération, ses projets pour la Meuse mais aussi sur les freins qu'elle rencontre au quotidien.



Affiche « Jeunes en Meuse - La Grande Enquête pour les 11-29 ans » 2021 et rencontre entre jeunes et élus.

### Action 3.3 : Des tablettes numériques pour les seniors

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA), le Département a accompagné en 2021 l'acquisition de **100 tablettes numériques** mises à disposition des 27 Instances Locales des Coordination Gériatriques de la Meuse (ILCG).

Grâce à l'acquisition de ces tablettes faciles d'utilisation et adaptées au public ciblé, les bénévoles ILCG de la Meuse, formés à leur utilisation, ont pu **initier le public « senior »** demandeur du territoire, l'aider à manipuler l'outil et ainsi **rompre l'isolement** en gardant plus facilement le contact avec les proches.

La prise en main de ces tablettes s'est déroulée soit en collectif, soit à domicile. Entre 2 cours hebdomadaires, le senior désireux de progresser pour se familiariser avec l'outil en toute sécurité, a pu conserver la tablette à son domicile et s'entraîner seul vers d'autres fonctionnalités.

La tablette « ultra simplifiée » munie d'un routeur Internet (clé wifi) a également été prêtée aux personnes non connectées à domicile.



### Action 3.4 : Soutien financier à la construction du Groupe scolaire de Saint-Maurice-sous-les-Côtes

La Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre, en concertation avec la Communauté des communes du Territoire de Fresnes-en-Woëvre, a engagé la construction d'un groupe scolaire unique à Saint-Maurice-sous-les-Côtes, de 3 M€ HT, afin de réunir sur un seul et même site, les écoles de Saint-Maurice, de Thillot et d'Hannonville-sous-les-Côtes (salles de classes et d'accueil périscolaire, et cantine).

Subvention départementale :

**236 040 €**

Mis en service à la rentrée de septembre 2021, cet équipement moderne répondant aux besoins des enseignants et des élèves, a été **financé à hauteur de 236 000 € par le Département.**

Ce nouveau groupe scolaire a été imaginé en totale intégration avec son environnement naturel et à faible consommation d'énergie.

Les orientations retenues en matière de chauffage et de matériaux assureront une **performance énergétique du bâtiment 30% plus efficace** que la réglementation thermique en vigueur.



### Action 3.5 : Soutien aux étudiants meusiens

Face aux difficultés rencontrées par les jeunes impactés par la crise sanitaire de la Covid 2019, les élus départementaux ont voté à l'unanimité, le 18 février 2021, une aide forfaitaire de 120 € pour tous les étudiants boursiers meusiens jusqu'à 29 ans.

**1 100 jeunes** ont ainsi bénéficié de ce dispositif en effectuant leur demande d'aide depuis une plateforme en ligne accessible sur [www.meuse.fr](http://www.meuse.fr) du 8 mars 2021 au 31 août 2021.

Ce coup de pouce financier a été pensé de façon à permettre par exemple de compenser, sur deux mois, le reste à charge du dispositif Crous :

**2 mois de prise en charge par le Département** de l'euro restant pour deux repas par jour à 3,30 € dans un restaurant universitaire (2,30 € financés par le Crous).

Une belle initiative pour nos jeunes étudiants !



### Action 3.6 : Clauses sociales d'insertion renforcées dans le domaine bâti

La **clause sociale d'insertion** permet à des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles de saisir l'opportunité d'un marché public de travaux, de services, ou de fournitures pour s'engager dans un parcours d'insertion durable, via la mise en situation de travail auprès d'entreprises.

Les clauses sociales sont ainsi à l'origine d'une dynamique vertueuse : les marchés publics génèrent une activité économique qui crée des emplois qui bénéficient à des personnes en difficulté.

Dans le cadre de ses activités bâtementaires, fort d'un budget d'investissement record de 10,5 M€ en 2021, le Département a conclu **28 marchés avec des clauses sociales pour un total de 2400 heures**, en hausse de 21% par rapport à l'année 2020.

**Clause sociale d'insertion :**

**2 400h en 2021**

Cet engagement s'inscrit dans une démarche globale engagée par le Département tant sur ses marchés publics (bâtiments, voirie...) que sur ses dispositifs de subvention.

*Pour mettre en œuvre sa démarche de clauses sociales, le Département s'appuie sur la Maison de l'emploi de la Meuse qui est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) rassemblant l'État, le Département, Pôle emploi, la Direccte et les chambres consulaires.*

### Action 3.7 : Le dispositif « CoPa », une expérimentation unique en France !

L'enjeu de la protection de l'enfance est de développer au maximum des actions de prévention et de soutien à la parentalité.

Le **projet périnatalité « CoPa » - pour Coaching Parental** mené conjointement par le Pôle territorial Femme Parent Enfant du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Cœur Grand-Est et la Protection Maternelle et Infantile de la Meuse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 est une réponse pleine et entière à cet enjeu.

En 2021, grâce à ce dispositif, **75% des meusiennes** ayant accouché sur le territoire du GHT ont ainsi bénéficié d'un **accompagnement à domicile par une auxiliaire de puériculture** de la maternité ou du centre de périnatalité où elles ont été suivies.

#### Comment se déroule l'accompagnement ?

Une auxiliaire de puériculture se rend au domicile au moins trois fois dans les trois semaines suivant la naissance de l'enfant. Elle est également là pour répondre aux questions autour de l'allaitement, de l'alimentation ou encore du « décodage » de bébé. Elle accompagne également les jeunes parents dans les différentes phases d'éveil de l'enfant, au cours de ses premiers mois de vie.

Quels sont les enjeux du dispositif CoPa ?

CoPa permet d'améliorer la qualité du parcours périnatal des femmes sur le territoire du GHT Cœur Grand Est, dans la continuité des dispositifs existants. Le CoPa vise à :

- ✚ Améliorer la coordination des acteurs en périnatal
- ✚ Accompagner les jeunes parents et en particulier les jeunes mères
- ✚ Améliorer l'efficacité de la prise en charge

Cette **expérimentation unique en France** est conduite jusqu'en 2023 et pourrait, en cas de succès, être généralisée dans tout le pays.



2 auxiliaires de puériculture du GHT Saint-Dizier présentes aux côtés du Département pour la 1<sup>ère</sup> édition de la Semaine de la Petite Enfance pour présenter le dispositif CoPa au grand public.

### Perspective 3.1 : 2<sup>ème</sup> édition du budget participatif

Face au succès de la 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif, l'Assemblée départementale a décidé, lors de sa séance du 21 octobre 2021, de lancer une nouvelle édition du budget participatif en 2022.

Budget  
Participatif

Ma FaMeuse Idée reprendra donc du service en 2022 doté d'un budget inchangé : **1 M€ pour financer les projets des Meusiens** choisis à l'issue d'un vote populaire.

---

### Perspective 3.2 : Sensibilisation des meusiens au vieillissement et au handicap

En 2022, le Département souhaite faire de la perte d'autonomie une priorité d'actions afin de rendre le territoire plus « inclusif ». Pour ce faire, il engagera un vaste programme de communication et de sensibilisation de l'ensemble des Meusiens, au vieillissement et au handicap, à l'appui de portraits croisés de personnes âgées, de personnes porteuses d'un handicap et vieillissantes, de professionnels de l'autonomie ou encore de proches aidants.

---

### Perspective 3.3 : Développer l'offre d'habitat inclusif

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes.

Fort de la transversalité qui s'est nouée entre la Direction des Territoires et la Direction de l'Autonomie, le Département contractualisera avec l'Etat et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), dès 2022, sur deux versants :

- ✚ le soutien de l'aide à l'investissement par l'aide à la pierre notamment pour encourager la construction, l'aménagement ou la réhabilitation du bâti et/ou de logements destinés à l'habitat inclusif
- ✚ le soutien au fonctionnement de ces habitats par la mise en œuvre de l'Aide à la Vie Partagée (AVP)

# ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, santé, environnement, culture...
- ✓ Education et formation tout au long de la vie,
- ✓ Accès à des pratiques sportives, culturelles et de loisirs adaptés à tous les publics,
- ✓ Amélioration des conditions de travail.

## Action 4.1 : La Route des Hommes et les Echappées en Meuse édition 2021 !

Les manifestations "**Route des Hommes**" et "**Echappées en Meuse**" portées par le Service Affaires culturelles et Tourisme ont été reconduites en 2021 et ont connu une hausse de leurs fréquentations :

🚩 Route des Hommes : **950 participants** (800 en 2020)

🚩 Echappées en Meuse : **600 participants** (273 en 2020)

Organisée les 28 et 29 août 2021, entre le champ de bataille de Verdun et le nord meusien, la « Route des Hommes » a proposé des boucles de 100 km (VTT uniquement), 50 km, 30 km, 10 km et 3 km aux participants partageant les mêmes **itinéraires de VTT, trail, marche ou encore marche nordique !**

La troisième édition des Echappées en Meuse, organisée en collaboration avec Meuse Ancycles, a été de nouveau l'occasion **de sortir à vélo et de découvrir les paysages** du département tout en profitant de nombreuses animations patrimoniales, culturelles et ludiques. Les 11 et 12 septembre 2021 à Sommedieuve (départ), les participants ont ainsi pu profiter de 3 circuits de 28, 38 et 102 km : **familial, de découverte et sportif !**

## Action 4.2 : Des sports de nature ouverts et accessibles à toutes et à tous !

Pour la **4<sup>ème</sup> édition du forum « Sports de nature »**, le Département, entouré de ses partenaires, a souhaité thématiser ce rendez-vous annuel autour de l'**accessibilité de ces pratiques sportives, en milieux naturels, aux personnes en situation de handicap.**

Un format rénové qui, en 2021, a laissé une grande place aux témoignages et aux démonstrations afin d'inviter les participants à découvrir de très près, les initiatives prises par des acteurs engagés dans le développement d'activités adaptées (accueil du public, utilisation de matériels adaptés...).

Lors de cette journée dédiée à l'**inclusion** et à la **réduction des inégalités** dans l'accès aux pratiques sportives, **un petit groupe de jeunes** du pôle enfance de l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés Meuse (**ADAPEIM**), encadré par le Comité Meuse de Spéléologie, est **descendu dans la grotte des Chasseurs** (également appelée grotte du Siphon) située à Beurey-sur-Saulx en Forêt Domaniale de Jeand'Heurs ; site inscrit à l'inventaire départemental des Espaces Naturels Sensibles de la Meuse dont le réseau karstique fait la richesse !



Accès à la grotte des chasseurs depuis la doline d'entrée →  
© Département de la Meuse

## Action 4.3 : Réduction de la consommation de produits chimiques dans les collèges

Réduire les produits chimiques, améliorer les conditions de travail des agents et respecter l'environnement : 3 enjeux de l'expérimentation de l'eau ozonée pour l'entretien des locaux des **collèges de Saint-Mihiel et d'Ancerville**.

Le test 2021 a ainsi consisté à équiper chacun des deux collèges d'un **générateur d'ozone** pour la production de l'eau ozonée pour l'entretien des surfaces et des sols ; le nettoyage plus spécifique (graffitis par exemple) étant réalisé avec d'autres produits (mais toujours peu nocifs ou écolabellisés !).



Obtenu par un processus d'électrolyse, l'eau ozonée est un **produit nettoyant et désinfectant** très polyvalent, conforme aux normes européennes :

- ✚ purificateur éliminant rapidement les odeurs,
- ✚ nettoyant désinfectant extrêmement efficace (même sur SARS-CoV-2),
- ✚ dégraissant écologique.

L'**Appel à Projets « Développement Durable » 2021**, dédié aux agents départementaux, a permis de financer les équipements nécessaires à cette expérimentation (ozonateurs et cartouches) pour un montant de **2 220 € TTC**.

En parallèle, le Département a équipé les agents de propreté de **nouveaux chariots d'entretien** (balais légers avec manches télescopiques, petits matériels adaptés) dans le but d'améliorer les conditions de travail et de **réduire les Troubles MusculoSquelettiques (TMS)**.

Soucieux de favoriser une économie circulaire, le Département s'est attaché à valoriser l'ancien matériel fonctionnel auprès d'associations meusiennes : l'AMIE, les compagnons du chemin de vie, les chantiers du barrois, l'ADAPEI, Meuse Nature Environnement, l'OGEC ou encore UDAF Insertion.



## Action 4.4 : Lutte contre les logements vacants

Le 20 janvier 2021, le Gouvernement lançait un Appel à candidatures dans le cadre du **Plan national de lutte contre les logements vacants**. Son objectif : permettre un déploiement accéléré dans des territoires pilotes d'outils facilitant la remise sur le marché du plus grand nombre possible de logements durablement vacants.

Le Département de la Meuse (chef de file d'une candidature commune avec les Communautés d'agglomération du Grand Verdun et de Bar-le-Duc Sud Meuse ainsi que la commune de Stenay) a été retenu en début d'année 2021, aux côtés de 16 autres collectivités du territoire national, pour déployer la **solution numérique « Zéro Logement Vacant »**.

Cette solution aide les collectivités à repérer et à caractériser les logements vacants sur leurs territoires grâce à une cartographie interactive des données LOVAC (données de la taxe d'habitation sur les logements vacants croisées avec les fichiers fonciers) puis à contacter, convaincre et suivre leurs propriétaires.

En 2021, sur le périmètre de la ville de Verdun, **491 propriétaires ont été contactés** par courrier pour 684 logements vacants depuis plus de deux ans avec un taux de réponse de 44%.



## Action 4.5 : École inclusive – aménagement et équipement des classes ULIS

La rentrée 2021 a été marquée par l'**ouverture de 3 nouvelles classes dites « ULIS »** (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) dans les **collèges de Vaucouleurs, d'Étain et de Stenay**.

L'objectif : accueillir un petit groupe d'élèves présentant des troubles (cognitifs, mentaux, moteurs, d'apprentissage...) compatibles.

La classe ULIS porte un programme pédagogique spécifique, partie intégrante du projet de l'établissement qui l'accueille.

Une concertation étroite avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la Meuse a permis la constitution d'un **référentiel mobilier et numérique** afin de :

- ✚ faire les travaux nécessaires dans les salles dédiées en lien avec la Direction du Patrimoine Bâti,
- ✚ aménager les espaces avec du mobilier adéquat,
- ✚ de mettre à disposition les outils numériques pertinents en lien avec la Direction Systèmes d'Information.

## Action 4.6 : 7ème édition de « Partir en livre » : A dos de Mosasaure !

Créée par le Ministère de la Culture, « **Partir en livre** » est une grande fête nationale au cours de laquelle le livre sort des lieux habituels pour aller à la rencontre des **jeunes publics** dans le but de **partager le plaisir de lire**.

Depuis 2016, la Bibliothèque départementale de la Meuse (BDM) prend part à cet événement national et organise chaque année sur le territoire des animations culturelles attractives, ludiques et fédérées autour des structures locales.

En 2021, la BDM a choisi d'aborder le thème « Mer et merveilles » de cette 7ème édition, sous l'angle de la **paléontologie marine**. Des auteurs de documentaires et des illustrateurs et illustratrices sont ainsi venus à la rencontre des enfants et des familles lors de **35 animations réparties sur l'ensemble du territoire** (Spincourt, Clermont en Argonne, Varennes en Argonne, Stenay, Vaucouleurs et la COPARY) et co-construites avec les bibliothèques et autres lieux culturels comme le Parc de la Maison Dargent à Revigny-sur-Ornain ou le Musée de la Bière à Stenay.

La 7ème édition de Partir en Livre, la grande fête du livre pour la jeunesse, s'est déroulée du 30 juin au 25 juillet 2021 partout en France. Pour la première année, Partir en Livre s'est doté d'un thème, « Mer et merveilles » interpellant toutes les générations sur les préoccupations actuelles autour de l'écologie et des migrations.



### Perspective 4.1 : Meuse, terre d'échappées par nature

Au titre du label « Terre de Jeux 2024 » et fort de sa démarche engagée pour le développement des sports de nature, le Département lancera en 2022 la marque « Meuse, terre d'échappées par nature » afin notamment :

- ✚ de proposer un calendrier annuel d'une dizaine de manifestations portées par les associations sportives sur les territoires meusiens, du printemps à l'automne
- ✚ d'attirer le plus grand nombre sur des rendez-vous sportifs réguliers accessibles autant aux athlètes de haut-niveau qu'aux pratiquants amateurs en passant par les familles, les plus jeunes.



---

### Perspective 4.2 : Encourager les pratiques sportives vertueuses

En complément de la démarche « Meuse, terre d'échappée par nature », le Département souhaite inciter tous les organisateurs d'évènements sportifs à adopter une approche vertueuse, se démarquant de l'offre classique, à travers un cahier des charges dédié.

Ce cadre commun doit permettre de soutenir et d'accompagner spécifiquement des manifestations ouvertes, accessibles au plus grand nombre, y compris aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, tout en respectant les milieux naturels traversés.

---

### Perspective 4.3 : Déploiement du nettoyage à l'eau ozonée dans les collèges

Suite au succès de l'expérimentation du nettoyage des surfaces et des sols dans les collèges des Avrils à Saint-Mihiel et Emilie Carl à Ancerville, le Département déploiera cette solution de désinfection écologique aux multiples vertus dans plusieurs autres collèges du territoire !

## MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Promotion de l'économie solidaire,
- ✓ Soutien à l'agriculture et développement des circuits-courts,
- ✓ Réduction des déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire,
- ✓ Développement d'une politique d'achats responsable.

## Action 5.1 : Expérimentation du retraitement en place sur la RD1 à Vassincourt

En 2021, le Département a expérimenté une nouvelle technique de rénovation de chaussée.

Afin de réfectionner un tronçon de la RD1 (à Vassincourt) de multiples fois déformés (couche et structure et couche de roulement) et fissurés (effet supposé du phénomène de retrait/gonflement des argiles), un chantier de **retraitement en place** s'est déroulé du 6 au 10 septembre 2021.

Ainsi, l'entreprise COLAS EST, chargée des travaux, a proposé un retraitement en place de type NOVACOL. Ce **procédé de recyclage à froid simple, économique et efficace** a permis de **régénérer la chaussée existante**. Les matériaux rabotés (sur les 20 premiers centimètres environ de la chaussée existante) ont été mélangés (directement sur place) à une émulsion de bitume puis remis en place pour recréer la structure routière. Pour parfaire son étanchéité, celle-ci a ensuite été recouverte d'un gravillonnage « classique ».



Ce chantier, d'un montant de 120 000 € TTC, a ainsi permis de redonner du confort aux usagers en reprenant « simplement » la chaussée en surface afin d'éviter le délitement des couches de structure et de roulement.

Pas de déchet, ni de gros apport de matériaux : cette **technique prometteuse, plus environnementale** a su répondre aux attentes des experts routiers du Département !

## Action 5.2 : Collecte solidaire du papier de bureau

En 2021, le Département a poursuivi son action de collecte solidaire du papier de bureau, lancée en 2019 avec l'AMIE, avec l'intégration de nouveaux bâtiments :

-  Archives départementales
-  Bibliothèque départementale
-  ADA de Stenay
-  Musée de Stenay
-  MDS de Stenay
-  CE de Void-Vacon

**490 agents concernés**  
**15 425 kg de papiers usagés collectés**  
**+ 56% par rapport à 2020**

### Action 5.3 : Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges

Au regard des bons résultats obtenus lors d'une étude pilote réalisée en 2018/2019, le Département a généralisé, en 2020, **une démarche progressive de lutte contre le gaspillage alimentaire dans tous les collèges** relevant de sa compétence (15 établissements au total).

Ce projet permet ainsi :

- ✚ de mettre en place un **plan d'actions** adapté au fonctionnement de chaque établissement afin de réduire le gaspillage alimentaire,
- ✚ d'accompagner chaque collège dans le **maintien des bonnes pratiques** mises en place

**-26% de gaspillage  
alimentaire constaté**  
(- 31g par repas et par convive)

En 2021 les collèges d'**Ancemont**, de **St-Mihiel** et de **Montmédy** d'une part, et les collèges de **Bar-le-Duc / Theuriet**, de **Revigny-sur-ornain** et de **Verdun / Buvignier** d'autre part, ont été accompagnés pour établir un plan d'actions respectivement au titre des années scolaires 2020/2021 et 2021/2022.

### Action 5.4 : Gestion des déchets jonchant le bord des routes départementales

Chaque année au printemps, les agents d'exploitation mènent une vaste campagne de ramassage des déchets abandonnés en bord de routes par des usagers peu soucieux de l'environnement.

En 2021, sur l'ensemble du réseau routier départemental, ce sont près de **29 tonnes de déchets** qui ont ainsi été ramassés

La diversité de ces déchets est très importante : sacs d'ordures ménagères sur les aires de repos, bouteilles en verre et en plastique, cannettes en aluminium, sacs plastiques, papiers, pneus, batteries, encombrants divers, billes de bois (bois ronds), emballages d'enseignes de restauration rapide et, depuis la pandémie de la COVID-19, de nombreux masques usagers.

Les déchets sont majoritairement déposés en déchetteries, intégrés à la collecte des ordures ménagères ou dirigés vers certains sites d'élimination.



**La dépense engagée par le Département pour le traitement de ces déchets s'élève à 4 500 € TTC !**

## Action 5.5 : Mise en place de la plateforme AGRILocal55

Par délibération en date du 19 novembre 2020, l'Assemblée départementale a décidé **d'adhérer à l'association « AGRILocal.FR »** au 1<sup>er</sup> janvier 2021 afin de créer la plateforme [www.agrilocal55.fr](http://www.agrilocal55.fr).

**Agrilocal55** est une plateforme innovante de mise en relation des producteurs, transformateurs locaux et acheteurs publics, sans intermédiaire. C'est un **service gratuit** qui permet, à l'ensemble des utilisateurs, un accès sécurisé à la commande publique pour l'approvisionnement de proximité.



*Votre approvisionnement local en direct des producteurs*

En 2021 :

**29 acheteurs inscrits**

**65 fournisseurs référencés**

**345 livraisons réalisées**

**56 800 € TTC de commandes**

**15 000 kg de denrées livrées**

Grâce à cet outil simple d'utilisation, les acheteurs publics du département, peuvent commander des produits locaux de qualité et ainsi contribuer au développement de la filière agricole et agroalimentaire de la Meuse, **source d'emplois et d'attractivité pour notre territoire**

## Action 5.6 : Gestion dématérialisée des factures

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, toutes les entreprises sont soumises à l'obligation de dématérialisation des factures à destination des clients publics. Objectif : simplifier les démarches et de réduire les coûts d'envoi. Ainsi, en 2021, ce ne sont pas moins de **15 762 factures** qui auront été traitées, dans les Services, par **voie dématérialisée** grâce au portail Chorus Pro.

*Rappel : pour qu'une facture numérique ait moins d'impact sur l'environnement qu'une facture papier, il est nécessaire de la consulter le plus brièvement possible en ligne et surtout ne jamais l'imprimer !*

En 2021 :

**15 762 factures traitées par  
voie dématérialisée**

*Chorus Pro est une solution mutualisée, permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures électroniques. Cet outil gratuit est actuellement le seul reconnu par la réglementation pour la transmission des factures dématérialisées.*

### **Perspective 5.1 : Développement de la plateforme AGRILOCAL55**

Inaugurée en 2021 (*voir action 5.5*), la plateforme AGRILOCAL55 sera déployée progressivement à l'ensemble des acheteurs publics et privés de la restauration collective de la Meuse avec comme objectif de créer une dynamique vertueuse d'achat local au bénéfice des convives de la restauration et des producteurs du département. Un projet gagnant – gagnant !

---

### **Perspective 5.2 : « Verdissement » de la commande publique**

Le bilan 2021 des Emissions de Gaz à Effet de Serre de la collectivité a mis en évidence la nécessité de « verdir » davantage encore la commande publique départementale afin de contribuer à la réduction de ses rejets indirects de CO<sub>2</sub>.

Pour ce faire, le Département élaborera en 2022, un guide d'intégration des clauses environnementales dans les marchés publics à destination des Services « soumis » à de nécessaires et régulières commandes tant de fournitures, de services, de travaux que de prestations intellectuelles.

---

### **Perspective 5.3 : Promotion d'une agriculture plus durable**

Dans le cadre de sa politique de soutien financier aux agriculteurs meusiens pour le développement d'une agriculture plus responsable et résiliente, le Département souhaite renforcer ses dispositifs d'aide pour les labellisations « durables » (BIO, HVE...) et les démarches de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Cap2ER...).

# SYNTHÈSE DES ACTIONS 2021 & PERSPECTIVES 2022-2023

Lutte contre le changement climatique	
Action 1.1	Appels à projets en faveur de la transition écologique
Action 1.2	Actualisation du bilan de Gaz à Effet de Serre de la Collectivité
Action 1.3	Mise en œuvre du forfait mobilités durables
Action 1.4	Construction d'un bâtiment expérimental E+/C- à Void-Vacon
Action 1.5	Contrat de Territoire Eau et Climat avec les Agences de l'Eau
Action 1.6	Programme d'économie d'énergie sur le bâti départemental
Perspective 1.1	Budget Vert
Perspective 1.2	Elaboration du Plan de Transition de la Collectivité
Perspective 1.3	Développement de la flotte de véhicules légers électriques
Perspective 1.4	Renouvellement des appels à projets « Transition écologique »
Perspective 1.5	Décret tertiaire
Perspective 1.6	Raccordement du collège de Damvillers à l'unité de Méthanisation de Wavrille

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
Action 2.1	Restauration du ruisseau de l'Aulnois à Euville
Action 2.2	Optimisation de la gestion de l'eau dans les bâtiments départementaux
Action 2.3	Calendrier des Sorties nature de la Meuse
Action 2.4	Etudes de conception pour l'aménagement de l'ENS « Forêt de Jeand'Heurs »
Action 2.5	Démarche expérimentale « Paiement pour Services Environnementaux » (PSE) sur la vallée de la Meuse
Perspective 2.1	Poursuite du projet de rétablissement de la continuité écologique de l'Ornain
Perspective 2.2	Travaux d'aménagement de l'ENS « Forêt de Jeand'Heurs »
Perspective 2.3	Création d'un réseau départemental des ENS aménagés
Perspective 2.4	Accompagnement des collèges dans les démarches d'éducation au développement durable
Perspective 2.5	Elaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts du Musée Raymond Poincaré à Sampigny

<b>Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations</b>	
Action 3.1	e-Meuse santé
Action 3.2	« Jeunes en Meuse » : démarche de démocratie participative auprès des 11-29 ans
Action 3.3	Des tablettes numériques pour les seniors
Action 3.4	Soutien financier à la construction du Groupe scolaire de Saint-Maurice-sous-les-Côtes
Action 3.5	Soutien aux étudiants meusiens
Action 3.6	Clauses sociales d'insertion renforcées dans le domaine bâti
Action 3.7	Le dispositif « CoPa », une expérimentation unique en France !
Perspective 3.1	2 <sup>ème</sup> édition d budget participatif
Perspective 3.2	Sensibilisation des meusiens au vieillissement et au handicap
Perspective 3.3	Développer l'offre d'habitat inclusif

<b>Épanouissement de tous les êtres humains</b>	
Action 4.1	La Route des Hommes et les Echappées en Meuse édition 2021 !
Action 4.2	Des sports de nature ouverts et accessibles à toutes et à tous !
Action 4.3	Réduction de la consommation de produits chimiques dans les collèges
Action 4.4	Lutte contre les logements vacants
Action 4.5	École inclusive – aménagement et équipement des classes ULIS
Action 4.6	7 <sup>ème</sup> édition de « Partir en livre » : A dos de Mosasaure !
Perspective 4.1	Meuse, terre d'échappées par nature
Perspective 4.2	Encourager les pratiques sportives vertueuses
Perspective 4.3	Déploiement du nettoyage à l'eau ozonée dans les collèges

<b>Modes de production et de consommation responsables</b>	
Action 5.1	Expérimentation du retraitement en place sur la RD1 à Vassincourt
Action 5.2	Collecte solidaire du papier de bureau
Action 5.3	Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges
Action 5.4	Gestion des déchets jonchant le bord des routes départementales
Action 5.5	Mise en place de la plateforme AGRILocal55
Action 5.6	Gestion dématérialisée des factures
Perspective 5.1	Développement de la plateforme AGRILocal55
Perspective 5.2	« Verdissage » de la commande publique
Perspective 5.3	Promotion d'une agriculture plus durable



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :



**La Direction de la Transition écologique**

03.29.45.77.63

[transition.ecologique@meuse.fr](mailto:transition.ecologique@meuse.fr)